

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

### FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

#### Du Sivom vers la Ville

La dissolution du Sivom de l'Est-gessien ayant été actée par Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire, il convient de mettre en œuvre cette transition.

En début d'année, notre Ville a repris la gestion du Cosec au cœur du plateau sportif d'Henriette-d'Angeville. Ceci s'est traduit par la reprise de deux agents qui ont rejoint le service des sports de la commune, et cela a permis d'uniformiser l'action publique sur l'ensemble du plateau sportif. D'ailleurs, à l'occasion de la fête du sport du 18 juin, nous avons inauguré le Bureau des sports de la Ville, ce qui matérialise nos engagements politiques de 2020 afin de recréer du lien avec les clubs de sports de notre commune et de leur apporter un soutien technique. À partir de 2024, la Ville reprendra en direct la gestion des subventions sportives.

En mai, nous avons aussi repris la gestion de l'école Jean-de-La-Fontaine, ce qui signifie que le personnel non enseignant a intégré le service scolaire de notre ville, nous permettant aussi d'uniformiser les activités entre les trois écoles publiques ferneyssiennes. Nous voulions que tous les Ferneyssiens soient traités de la même manière et bénéficient des mêmes services (périscolaire, cantine, PEAC...). C'était la bonne temporalité pour anticiper la prochaine rentrée.

Les prochaines échéances de cette passation auront lieu dès septembre avec des délibérations prises lors des conseils municipaux des trois communes et lors d'un comité syndical du Sivom. La fin du Sivom devrait donc être effective au 1er janvier 2024, et à partir de ce moment-là chaque équipement sur une commune redeviendra la propriété de la commune, ce qui facilitera l'investissement et la modernisation des infrastructures sportives et scolaires.

Enfin, l'accord avec les autres communes permet à chacune d'elles de supporter un bagage financier acceptable. Pour Ferney-Voltaire, ceci permet de faire diminuer le coût de fonctionnement (nous versions 1,3 million d'euros de cotisation au Sivom) et cela devrait nous permettre de dégager des marges pour de nouveaux investissements. Nous le savons tous : aujourd'hui, les communes de France souffrent de leur charge de fonctionnement et ont besoin de dégager des fonds pour investir. C'est ce que nous faisons.

### FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,  
Myriam Manni,  
Nicolas Krausz

#### La SPL est-elle en faillite ?

Nous sommes en droit de nous poser cette question à la suite des récentes découvertes que nous avons réalisées au sujet de la Société Publique Locale Terrinov (SPL) qui a en charge le projet de centre commercial géant de la Poterie en entrée de ville.

Depuis la fin de l'année 2022, la société Altarea Cogedim qui a été choisie pour réaliser ce projet cherche à se désengager, considérant que les conditions du compromis de vente signé en 2017 n'ont pas été remplies par la SPL. Il nous était impossible jusque-là de nous faire une opinion car la SPL refuse de nous donner accès à ce compromis contre l'avis de la CADA. Nous savions simplement qu'Altarea réclamait au passage le remboursement de la garantie de 10,5 millions d'€ versée à la SPL par l'intermédiaire bancaire d'Arkea (5,5 millions) et de la Cera (5 millions).

Ce 9 juin, le tribunal de commerce de Brest a rendu un jugement favorable à la SPL en ce qui concerne Arkea et auquel nous avons eu accès. A contrario, le tribunal de commerce de Lyon aurait demandé le 24 mai dernier la restitution des 5 millions d'euros de garantie versés à la Cera par Altarea selon une information obtenue auprès du greffe.

La SPL se retrouverait ainsi privée de la moitié de son budget et le programme d'équipements publics qui l'accompagne serait dès lors au point mort, faisant entrer la commune dans une crise profonde en ce qui concerne le financement de ses infrastructures.

Comment se fait-il que le maire n'ait pas tenu le conseil informé du jugement du 24 mai lors de l'assemblée de juin dernier ? La SPL confirme-t-elle une information qui laisse augurer d'une possible faillite ? Pendant que nous débattons sur ces questions essentielles face à une majorité apathique, le cinéma de la Poterie est condamné au déclin et à la fermeture au milieu d'une friche de constructions qui enlaidira durablement notre entrée de ville. Nous appelons les Ferneyssiens à faire preuve de solidarité et à se rendre le plus souvent possible dans ce cinéma sous peine de le perdre définitivement !

### LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau,  
Dorian Lacombe

Texte non communiqué